



CONVOCAATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 22 mai 2023, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2022 ;
- 2 Comptes de l'exercice 2022 et présentation du rapport de gestion :
 - 2.1 compte de résultats
 - 2.2 compte des investissements
 - 2.3 rapport de la commission financière
 - 2.4 approbation des comptes de résultats et des investissements 2022
- 3 Règlement communal régissant l'octroi de subventions et soutien aux sociétés locales ;
- 4 Révision totale des statuts du Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF) ;
- 5 Informations & divers.

Le Conseil communal

Nota bene :

Le procès-verbal de l'assemblée du 12.12.2022 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).

Quant aux comptes de l'exercice 2022, ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée durant les horaires d'ouverture du bureau, soit le lundi de 18h à 20h, le mardi de 13h30 à 15h et le jeudi de 9h à 11h.

Les documents précités sont également publiés sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.